

Motion de Mmes Nicole Bobillier, Catherine Hämmerli-Lang, Liliane Johner, MM. Sébastien Bertrand, Didier Bonny, Eric Fourcade, René Grand et Marc-André Rudaz: «La Nouvelle Roseraie en main de la Ville de Genève: une priorité pour le Conseil municipal».

(acceptée par le Conseil municipal lors de la séance du 17 mai 2005)

MOTION

Considérant:

- le vote unanime du Conseil municipal lors de sa séance du 6 mai 2003 (*Mémorial* N° 56, 160^e année, pages 6834 à 6858) sur les invites de la motion M-308 qui demandait au Conseil administratif de:
 - «– envisager avec l'Hospice général la cession du chalet Florimont et de la maison de la Nouvelle Roseraie, y compris la villa, à la Ville de Genève;
 - négocier la valeur de l'échange sur la base de biens ou de fonds existants;
 - présenter au Conseil municipal un projet de gestion de ces deux maisons, élaboré en collaboration avec les communes genevoises intéressées;
 - garantir au personnel en place actuellement les droits acquis;
 - garantir que l'accueil sera ouvert principalement aux personnes âgées vivant sur le territoire de la Ville et sur celui des communes partenaires, ainsi qu'à celles vivant sur le reste du territoire du canton ou sur celui de cantons voisins, les prix de séjour pouvant alors être majorés»;
- qu'il est important d'offrir la possibilité à nos aînés, le plus souvent du quatrième âge, un lieu où ils ont l'assurance de pouvoir séjourner en toute sécurité;
- qu'il est tout aussi important de pouvoir décharger les familles en prenant en charge de manière adéquate les aînés dont ils s'occupent;
- qu'un tel lieu, la Nouvelle Roseraie, existe et que la Ville de Genève en est copropriétaire;
- que la situation financière actuelle de la Ville de Genève est difficilement compatible avec la reprise à sa charge à la fois de la maison de la Nouvelle Roseraie et du chalet Florimont;
- que le fait que la Nouvelle Roseraie devienne la propriété de la Ville de Genève ne signifierait qu'une charge supplémentaire d'environ 200 000 francs,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif à entreprendre toutes les démarches nécessaires auprès de l'Hospice général afin que le transfert de la Nouvelle Roseraie (y compris les problèmes liés au personnel) à la Ville de Genève soit effectif au 1^{er} janvier 2006.